

20 juil 2004 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 20 juillet 2004

Projets ponctuels dans le quartier européen

Sur proposition de Mme Laurette Onkelinx, Ministre de la Justice et Présidente de Beliris (l'accord de coopération entre l'Etat Fédéral et la région de Bruxelles-Capitale), le Conseil des Ministres a autorisé la conclusion d'un marché par procédure négociée sans publicité avec l'entrepreneur SA Boucher pour la réalisation d'interventions ponctuelles dans le quartier européen à Bruxelles.

Sur proposition de Mme Laurette Onkelinx, Ministre de la Justice et Présidente de Beliris (l'accord de coopération entre l'Etat Fédéral et la région de Bruxelles-Capitale), le Conseil des Ministres a autorisé la conclusion d'un marché par procédure négociée sans publicité avec l'entrepreneur SA Boucher pour la réalisation d'interventions ponctuelles dans le quartier européen à Bruxelles.

Ce marché est conclu dans le cadre des avenants 1 à 8 de l'accord de coopération Beliris, lesquels prévoient diverses initiatives destinées à promouvoir le rôle de Bruxelles en tant que capitale et ville internationale. Ce dossier porte essentiellement sur des projets à réaliser dans la zone européenne afin d'y améliorer la qualité de vie et l'accessibilité. Le montant total de ces investissements s'élève à 1.439.486 EUR. Outre un certain nombre de petites interventions ponctuelles visant à embellir et apporter quelques adaptations aux abords des bâtiments européens, ce dossier comporte deux grands projets : 1. La rue Froissart - entre la rue Belliard et la place Jourdan - sera complètement réaménagée par un renouvellement des trottoirs, parkings et voiries. De nouveaux arbres y seront également plantés. Les travaux seront exécutés de manière telle que le trafic y sera toujours possible. Les travaux devraient commencer vers le 1er septembre 2004 pour être terminés vers la fin 2004. Montant de l'investissement : 900.000 EUR. 2. L'aménagement d'un rond-point au carrefour formé par la rue Stévin et le boulevard Charlemagne. Ces travaux ont pour objectif d'améliorer le trafic venant et allant vers les bâtiments européens et de rendre le trafic plus fluide dans cette zone. Montant de l'investissement : 190.000 EUR. Les travaux devraient commencer dès réception du permis d'urbanisme et durer environ un mois et demi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Rue du Commerce 78-80

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 233 51 11

<http://www.laurette-onkelinx.be/>